



Prime Objectif - Alternant

Par Alexandre123

Bonjour,

Mon sujet concerne les primes d'objectifs que je touche tous les mois, je suis dans la convention de l'habillement et articles textiles.

Je suis dans l'entreprise depuis maintenant 1 an et touche les primes d'objectif depuis 6 mois, je suis en alternance.

Mon employeur a décidé de réduire ma prime en fonction du nombre d'heures que je passe en entreprise et ne prends plus en compte les heures que je passe en formation.

Je voudrais, si possible savoir s'il peut moduler ma prime

à ce point sachant que ma prime est basée au prorata du nombre d'heures de mon contrat soit 35h.

Merci d'avance pour votre aide, Alexandre.